

# Une prime pour les enseignants des quartiers difficiles

## ÉDUCATION

Les discussions avec les syndicats s'ouvrent sur cette promesse de campagne d'Emmanuel Macron. Les premiers versements sont envisagés en septembre.

Marie-Christine Corbier  
@mccorbier

Au ministère de l'Éducation nationale, on qualifie le sujet de « prioritaire ». La prime de 3.000 euros net par an pour les enseignants exerçant dans les 240 écoles et collèges des réseaux d'éducation prioritaire renforcés (REP+) doit commencer à s'appliquer à la rentrée. « L'objectif est bien qu'on ait quelque chose qui commence en septembre », affirme-t-on au ministère.

C'était une promesse de campagne d'Emmanuel Macron. « Il n'est plus acceptable que les territoires où la difficulté sociale et scolaire se concentrent soient confrontés chaque année à l'impossibilité de recruter des enseignants, est-il écrit dans son programme. Parce qu'il faut reconnaître cette difficulté et y répondre, les enseignants, du premier et du second degré qui exercent en REP+ seront mieux accompagnés et recevront une prime annuelle supplémentaire de 3.000 euros net. » L'enjeu est d'« avoir des profils variés et des équipes stables au sein des éco-



Les 240 écoles et collèges les plus défavorisés (REP+) regroupent 49.000 personnes (enseignants, directeurs d'établissement, psychologues...). Photo Franck Crusiaux/RÉA

les et des collèges les plus difficiles », avait précisé le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, en novembre, au « Parisien ».

Au ministère, on indique que les discussions avec les syndicats vont s'ouvrir « dans les quinze jours à venir, dans le cadre de l'agenda social » qui leur a été présenté le 16 mai. La prime pour l'éducation prioritaire sera le premier sujet abordé. Son montant devrait être conforme aux propos de l'entourage d'Emmanuel Macron durant la campagne, à savoir 3.000 euros annuels net venant s'ajouter à l'indemnité de 2.312 euros créée en 2015.

### Enseignants et autres personnels

D'autres points sont plus flous. Comme le fait de savoir si elle concernera les seuls enseignants ou si elle s'appliquera aussi aux psychologues ou à d'autres. « Il n'y a pas que les professeurs, il faut parler aussi des personnels administratifs », avait glissé Jean-Michel Blanquer, en février, sur France 2. Les écoles des réseaux REP+ comptent

30.000 personnes (enseignants et directeurs d'école) et les collèges, 19.000 (enseignants, conseillers principaux d'éducation, documentalistes, personnels de direction).

La question de savoir si la prime sera mensualisée ou non n'est pas tranchée. Ni si elle sera étalée sur le quinquennat ou si sa mise en œuvre sera « plus rapide, en une seule fois », comme certaines sources bien informées l'envisagent. « Le point d'atterrissage n'est pas stabilisé », affirme-t-on au ministère.

« On sent que les discussions avec Bercy sont tendues », commente Stéphane Crochet, du syndicat SE-Unsa. Elles vont avoir lieu, sur fond

de questionnements autour de l'éducation prioritaire.

« Il y a des petites phrases qui interrogent », confie Francette Popineau, du SNUipp-FSU. Elle évoque Jean-Michel Blanquer, devant les syndicats, le 16 mai, se demandant « si on n'a pas mis trop d'argent dans l'éducation prioritaire, au regard de l'efficacité ». « Attention à ne pas donner d'une main pour retirer de l'autre », prévient-elle.

Or une remise à plat de la carte de l'éducation prioritaire est prévue en 2019... Frédérique Rolet, du SNES-FSU, s'interroge de son côté sur un ministère qui dit vouloir discuter des « conditions d'attribution » de la prime, « comme s'il n'allait pas de soi qu'elle s'applique à tous ».

De quoi méditer ce propos de Jean-Michel Blanquer : en décembre, sur RTL, il avait dit vouloir « améliorer la qualité de la vie professionnelle de[s] enseignants » : « Si votre carrière est plus ouverte, c'est bien selon des critères, et ce critère, c'est bien le mérite. [Quand] vous vous investissez plus, c'est normal que cela soit reconnu. » ■

# 3.000

### EUROS ANNUELS

Le montant de la prime pour les enseignants en REP+ promise par Emmanuel Macron durant la campagne présidentielle.